

des ventouses scarifiées à la nuque ou des sangsues derrière les oreilles, les révulsifs cutanés, les purgatifs, sont indiqués. On a conseillé le calomel; mais il produit parfois une salivation très pénible pour le sujet, surtout si l'un des côtés de la face est paralysé; la commissure inerte laisse incessamment couler la salive.

3° Les symptômes de surexcitation portent quelquefois un caractère essentiellement nerveux et spasmodique. Aux convulsions se joignent ou succèdent les mouvements désordonnés des yeux, le serrement des mâchoires, la rigidité des membres, etc. L'indication des remèdes dits *antispasmodiques* se présente; mais, que doit-on en attendre si une effusion sanguine et une solution de continuité du parenchyme cérébral sont les causes réelles de ces accidents? Toutefois, on peut les employer, ce sont : l'infusion de valériane, la teinture de castoreum, les lavements de camphre et d'assa-fœtida. Au délire, on oppose les mêmes moyens, et, en outre, le musc. Chez une femme, âgée de trente-huit ans, atteinte d'apoplexie et d'hémiplégie droite, avec trouble de la parole, inégalité d'action des deux yeux, etc., j'eus recours au cyanure de zinc avec quelque succès.

4° Une céphalalgie intense et persistante est un symptôme fort incommode en lui-même, mais surtout fâcheux, en ce qu'il peut faire soupçonner quelque complication menaçante. On emploie les ventouses scarifiées à la nuque, les vésicatoires sur le cuir chevelu ou derrière les oreilles, un séton à la nuque.

5° Une sensibilité vive de l'épigastre, des vomissements répétés, dénotant une irritation marquée de l'estomac, ont exigé l'application locale des ventouses scarifiées et l'usage des boissons froides. Les vésicatoires volants sont encore employés en cas de persistance.

6° Il est des malades qui se trouvent rapidement plongés dans une débilitation profonde, soit par suite de la lésion grave de l'organe important qui en est le siège, soit par des

pertes de sang répétées, soit par une disposition antérieure et générale de l'organisme. Un état adynamique se prononce, accompagné de sécheresse et de couleur brune de la langue, de résolution des membres paralysés, de flaccidité des chairs, de pâleur et de refroidissement de la peau, etc. L'extrait mou de quinquina, à la dose de 2 à 6 grammes, devient, dans cette circonstance, très utile. L'infusion d'arnica, l'acétate d'ammoniaque sont également mis en usage.

IV. *Une amélioration s'est manifestée; la guérison est possible; une récidive est à craindre.*

Si, après l'attaque d'apoplexie, spontanément ou sous l'influence du traitement, l'intelligence, la sensibilité se rétablissent; si la paralysie est incomplète, on doit espérer que le foyer hémorragique subira sans obstacle les changements auxquels la réparation des tissus lésés doit succéder. Doit-on, peut-on, à l'aide de quelques moyens efficaces, hâter ou faciliter ce travail? Il y a tout lieu de supposer qu'aucun agent, quel qu'il soit, n'a la vertu de résoudre, dans les profondeurs de la cavité crânienne, un épanchement de sang. La nature seule a le secret et les moyens de cette heureuse solution. Mais l'art peut la seconder, en plaçant les organes dans les conditions les plus favorables de repos et de calme. Il est donc de la plus haute importance d'éviter aux parties affectées de nouveaux ébranlements, qui contrarieraient la marche graduelle des transformations intimes, auxquelles est attaché le salut du malade.

Il suit de cette réflexion que de puissants révulsifs, des émissions sanguines réitérées, des purgatifs énergiques, des stimulants diffusibles ou permanents, à l'aide desquels on espérait obtenir une plus prompte guérison, risqueraient plutôt de produire une dangereuse perturbation.

Morgagni exprimait la même pensée en voyant les progrès qu'un foyer hémorragique peut faire sous l'influence d'un mauvais traitement. Il vaut bien mieux, dit-il, diminuer la quantité des aliments, de ceux surtout qui contiennent

beaucoup de parcelles âcres et ténues, et éviter les remèdes excitants, remplis de corpuscules volatils, ceux qui provoquent le vomissement, l'éternuement et d'autres effets ⁽¹⁾.

Quelques médecins ont compté trouver, dans des agents doués de propriétés spéciales, une certaine efficacité, comme modifiant les qualités du sang et comme prévenant de nouvelles congestions. Ainsi, l'arsenic, auquel Bright avait attribué un effet utile dans certains cas de paralysie ⁽²⁾, a été présenté par M. Lamarré-Picquot comme propre à diminuer les globules du sang, par conséquent la pléthore, et, par suite, la congestion et l'hémorrhagie ⁽³⁾. C'est une médication à étudier. On doit en dire autant du bi-carbonate de soude, préconisé dans le même but. Ce médicament, conseillé par M. Ed. Carrière ⁽⁴⁾, aurait peut-être un autre mode d'action, qui, s'il était démontré, introduirait dans la thérapie des affections cérébrales une ressource nouvelle et précieuse. On a vu combien sont fréquentes les productions athéromateuses ou adipeuses des parois des vaisseaux de l'encéphale. Ne pourrait-on pas présumer que les alcalis seraient des agents propres à combattre cette altération, moins en fluidifiant le sang lui-même qu'en dissolvant les globules adipeux que le torrent circulatoire dépose dans les tissus? Mais ce n'est là qu'une conjecture, à laquelle manque la constatation des faits.

J'aime mieux appeler l'attention sur un autre ordre de moyens, dont j'ai pu très exactement apprécier l'utilité, utilité méconnue trop souvent par beaucoup de médecins, et sur laquelle, par ce motif, il me paraît essentiel d'insister. Je veux parler du régime et des soins hygiéniques.

Cet ordre de moyens, qui rentre dans le domaine de la médecine expectante, n'est pas seulement nécessaire pour faciliter la résolution du sang épanché, il est non moins

⁽¹⁾ *De sedibus et causis morborum*, epist. LX, n° 3.

⁽²⁾ *Reports of med. Cases*, CLX et CLXI, p. 325.

⁽³⁾ *Union médicale*, 1856, p. 252.

⁽⁴⁾ *dem.*, 1854, p. 215.

utile pour prévenir les récidives auxquelles les malades sont fatalement exposés.

J'ai constaté que des sujets déjà frappés d'apoplexie à deux ou trois reprises, et même à de courts intervalles, offrant d'ailleurs la constitution qui dispose aux hémorrhagies cérébrales, ont pu vivre plusieurs années sans recourir à d'autre traitement qu'une hygiène appropriée et rigoureusement suivie. On a vu fréquemment des personnes qui s'étaient cru dispensées d'observer les règles prescrites, périr peu de jours après la disparition de tous les symptômes; déjà elles se croyaient à l'abri d'une récidive et ont été frappées au moment où on s'y attendait le moins. L'un des faits de ce genre m'a été fourni par un haut dignitaire de l'Église (S. Ém. le cardinal de Cheverus), qui avait eu déjà deux attaques, et qui éprouvait un affaiblissement des membres. Ces attaques avaient été rapprochées, et on pouvait regarder la troisième comme imminente. Consulté alors, je modifiai le genre de vie, et, pendant deux ans, la santé du vénérable malade parut à l'abri de nouvelles atteintes; mais à cette époque, promu au cardinalat, et obligé de se rendre à Paris, il s'éloigna peu à peu, et sans s'en apercevoir, des règles un peu sévères que j'avais imposées. J'eus alors de vives inquiétudes, qui ne tardèrent pas à se justifier. Une troisième attaque, des plus violentes, enleva l'illustre prélat avant la fin du septième jour.

Parmi les exemples de l'utilité du régime que mes souvenirs me rappellent, se trouve celui d'une dame qui, jusqu'à l'âge de quarante-sept ans, avait été abondamment réglée et était demeurée assez maigre. Alors, les menstrues ayant cessé, un appétit extraordinaire se fit sentir. L'embonpoint s'accrut jusqu'au degré d'une obésité incommode. Il y avait quelques années que cet état existait, lorsqu'une première attaque d'apoplexie eut lieu, et fut suivie, deux mois après, d'une seconde beaucoup plus forte, avec coma prolongé, paralysie des membres, surtout du côté droit. Un traitement actif fit graduellement disparaître ces symptômes. L'intelli-

gence, la sensibilité, et jusqu'à un certain point le mouvement, se rétablirent; seulement, la mémoire demeura à peu près perdue, non celle des mots, car la parole était facile, mais celle des choses. Ainsi, quand cette dame, qui aimait beaucoup à lire, avait fini un livre ou même un chapitre, déjà elle en avait oublié jusqu'au titre. Il fallait cependant prolonger des jours qu'une nombreuse famille comptait avec sollicitude. Je fis comprendre l'importance d'un régime sévère. Chacun y veilla, et M^{me} D... vécut encore huit ans. Ce ne fut qu'après les secousses d'un changement de domicile que survint la dernière et funeste attaque d'apoplexie si longtemps conjurée.

Dans maintes autres occasions, j'ai acquis la conviction de l'importance des soins hygiéniques pour éloigner le retour des hémorrhagies cérébrales.

Examinons donc les détails du régime et des soins qui sont particulièrement utiles aux sujets que leur constitution dispose aux récidives des attaques d'apoplexie.

Il faut scrupuleusement veiller à la quantité et à la nature des aliments. On croit trop souvent qu'un convalescent peut ingérer tous les aliments que son appétit le sollicite à prendre, tant que l'estomac n'en est pas fatigué. C'est là le danger. Il ne faut prendre des aliments que dans la mesure strictement nécessaire, et éviter surtout ces variations accidentelles, ces augmentations qu'on se permet quand l'appétit est plus vif ou que les mets sont meilleurs. La quantité prescrite ne doit jamais être dépassée; elle doit être relative aux habitudes antérieures du sujet et à ses dispositions actuelles. Le praticien la détermine en se basant sur ces considérations.

Les aliments seront toujours légers, de facile digestion, pour épargner à l'estomac de la fatigue. Ils ne seront pas stimulants; par conséquent, les assaisonnements seront proscrits ou du moins employés à très petite dose. Les viandes noires (le gibier), les chairs rouges (bœuf, mouton) rôties ne seront pas permises. Ces dernières, étant bouillies,

n'ont pas le même inconvénient. La volaille, le veau, l'agneau, le poisson, les œufs, les végétaux cuits, le laitage, les féculs, feront la base du régime; mais il faudra ne prendre que d'un ou deux au plus de ces aliments à chaque repas.

Je recommande de ne pas les ingérer chauds. Les malades s'habituent facilement à les manger froids, et ils s'en trouvent bien. Le lait froid, non sucré, dans lequel un peu de pain est émiété, convient parfaitement pour le premier et le dernier repas.

Je conseille de ne boire que de l'eau pure, ou tout au plus, si les réclamations sont un peu vives, qu'un mélange de beaucoup d'eau et de peu de vin ou de bière.

Il est entendu que tous les autres spiritueux, ainsi que le café, le thé, et en général les boissons chaudes, seront défendus. Tissot avait reconnu leurs inconvénients⁽¹⁾.

Le régime que je viens d'indiquer favorise plus que tout autre moyen la liberté des évacuations alvines. Il peut être aidé de temps à autre par des lavements laxatifs. Il rend inutiles les pilules aloétiques, la graine de moutarde blanche, et cette multitude de drogues qu'on oppose à la constipation.

Je sais très bien, et on peut en faire le texte d'une objection, que des individus atteints ou menacés d'apoplexie ont vécu encore assez longtemps, tout en mangeant et buvant à leur gré, et en faisant des excès de divers genres. Mais que l'on prenne le nombre de ces privilégiés, et que, d'autre part, on compte ceux qui n'ont pas impunément oublié les conseils de la prudence, et il sera facile de juger si quelques exceptions doivent enlever à la règle son importance et la généralité de son application. J'ai dit, d'ailleurs, que les prescriptions du régime se basent autant sur la connaissance de l'état antérieur que sur celle de l'état actuel du malade. Si les individus disposés à la pléthore et à la

(1) *Epistola medico-practica*. Lausannæ, 1770, p. 284 et 307.

surexcitation du système nerveux doivent être rigoureusement soumis aux restrictions indiquées, ceux qui étaient déjà faibles, avancés en âge, ou anémiques ou hydrémiques, et disposés à la cachexie séreuse, réclament un régime tonique, substantiel, des amers, des ferrugineux, donnés toutefois avec précaution, car il ne faut pas oublier le grave désordre et la disposition irritative des centres nerveux.

Concurremment avec les moyens précédents, il est toujours nécessaire d'activer la circulation du sang vers le cercle inférieur. Ainsi, les pédiluves parfois sinapisés et les demi-bains tièdes, gélatineux ou alcalins, les frictions sèches sur les membres inférieurs, l'usage des vêtements qui entretiennent la chaleur aux extrémités, tandis que la tête est tenue libre ou du moins peu couverte, diminuent la tendance aux congestions encéphaliques.

Quelquefois, il est nécessaire de fluxionner les vaisseaux hémorrhoidaux, surtout quand déjà il y avait eu de ce côté des manifestations. Alors, les fumigations dirigées vers l'anus, des portions de lavements additionnés d'aloès, trouveront leur emploi. Quelques sangsues à l'anus seraient même prescrites si le pouls en dénotait la convenance.

Des moyens analogues seraient très appropriés dans les cas de suppression ou d'insuffisance du flux menstruel.

Il est presque superflu d'ajouter que pendant tout le temps accordé à ce traitement à la fois consécutif à l'attaque apoplectique et préservatif des récidives, il faut éviter toute fatigue physique ou morale.

V. *La paralysie persiste.*

Une paralysie plus ou moins étendue, ordinairement unilatérale, étant la conséquence immédiate de l'hémorrhagie encéphalique ou rachidienne, n'exige pas d'autre traitement que celle-ci. Fréquemment cet effet décroît avec sa cause, la sensibilité d'abord, et le mouvement ensuite, se rétablissent dans les parties qui en avaient été privées. Tout ainsi va pour le mieux; mais souvent la paralysie, diminuée à un membre, persiste à un autre, les articulations s'y roidissent,

les muscles se rétractent, s'atrophient, le sujet reste impotent. Il y aurait donc nécessité d'éviter cette suite fâcheuse. Mais comment doit-on y procéder?

D'abord il ne faut pas oublier que la substance cérébrale, déchirée et ramollie autour du foyer hémorrhagique, peut très facilement s'engorger et se congestionner si elle est surexcitée, soit directement, soit indirectement, par les impressions et les ébranlements divers que le système nerveux reçoit. Ainsi, tout agent stimulant destiné à ranimer le sentiment ou le mouvement dans les muscles paralysés aurait les plus grands inconvénients s'il était employé peu de temps après l'effusion sanguine. Alors les meilleurs moyens de diminuer la paralysie sont ceux qui favorisent l'arrêt de l'hémorrhagie, la résolution du sang épanché, le resserrement du foyer apoplectique. Ces moyens sont ceux que j'ai déjà signalés : les émissions sanguines, le régime, les révulsifs.

Il faut s'en tenir à ce premier traitement pendant un certain temps et user ensuite de la méthode expectante et essentiellement hygiénique, dont l'utilité, sous d'autres rapports, vient d'être signalée.

Mais si la paralysie persiste, si l'on n'a plus à craindre une réaction fâcheuse vers l'encéphale, on peut tenter de réveiller l'activité engourdie du système musculaire. Or, les muscles paralysés tantôt présentent un état de contracture, tantôt sont dans un relâchement plus ou moins complet.

La contracture, par suite de paralysie et d'hémorrhagie cérébrale, est à peu près irrémédiable, et on ne peut qu'espérer de ralentir ses progrès par les bains tièdes, les bains gélatineux, les frictions onctueuses, etc.

Quant aux paralysies accompagnées de relâchement, de flaccidité du tissu musculaire, on peut essayer de les combattre par le moyen de certains stimulants tels que : la noix vomique, la strychnine, le seigle ergoté, l'ergotine, les bains thermaux salins (Balaruc, Bourbonne-les-Bains, etc.) ou sulfureux, l'hydrothérapie, l'électricité. Tous ces moyens,

on le voit, exercent une action excitante sur le système nerveux, et leur impression peut retentir d'une manière fâcheuse sur les centres de l'innervation, si elle est vive et répétée. C'est donc avec prudence qu'il faut les employer.

L'extrait alcoolique de noix vomique est un des plus usités. Il n'a pas d'inconvénient s'il est donné à une dose modérée. On peut le continuer longtemps, en commençant par cinq centigrammes, et augmentant d'un ou deux centigrammes tous les huit jours. Trop de hardiesse provoquerait des mouvements convulsifs et obligerait à s'arrêter.

Dans quelques cas, lorsque la paralysie était bornée à un bras, j'ai conseillé avec succès les bains de ce membre dans une forte décoction de noix vomiques concassées.

La strychnine est ordinairement employée par la méthode endermique. C'est un agent puissant.

J'ai essayé la poudre de seigle ergoté et l'ergotine, celle-ci à la dose d'un à deux grammes. Il y a eu quelques améliorations.

Dans une paralysie très circonscrite, l'hydrothérapie peut être avantageuse. C'est dans des cas analogues que l'électricité peut réussir. Mais cette partie du traitement sera plus amplement exposée à l'occasion des paralysies indépendantes de l'apoplexie.

VI. *L'apoplexie paraît être méningée.*

J'ai indiqué les circonstances étiologiques et symptomatologiques qui peuvent faire distinguer l'apoplexie méningée. Si ces circonstances se rencontrent et font présumer ce genre de maladie, quelques modifications thérapeutiques peuvent devenir utiles, surtout si ce cas est offert par un jeune sujet. Dans cette circonstance, on a recours surtout aux sangsues placées à la base du crâne, aux applications froides sur la tête et aux purgatifs. Les révulsifs sont utiles, et même plus tard, si on soupçonne qu'une collection séreuse se soit formée dans l'arachnoïde, des bandes de vésicatoires successivement étendues sur le cuir chevelu, peuvent produire d'heureux effets.

VII. *L'hémorrhagie est rachidienne.*

Si les symptômes font reconnaître une hémorrhagie rachidienne, indépendamment des émissions sanguines générales, il est très utile de faire des applications répétées de ventouses scarifiées sur les points de la colonne vertébrale qui paraissent correspondre au foyer hémorrhagique. Les révulsifs y sont plus tard apposés. On essaie ensuite de combattre la paraplégie par les stimulants spéciaux que j'ai indiqués, mais la réussite est toujours fort incertaine. Les bains tièdes, les laxatifs peuvent être utiles. Il faut veiller à l'état de la région sacrée, dont les téguments sont si disposés, dans ce cas, à s'inflammer et à se gangrener.

4^e DIVISION.

PHLEGMASIES DE L'APPAREIL NERVEUX.

Les phlegmasies de l'appareil nerveux forment plusieurs genres, en raison des organes affectés. Ces organes sont les méninges, l'encéphale, la moelle épinière et les nerfs. Les phlegmasies des méninges et de l'encéphale peuvent offrir des combinaisons d'un intérêt spécial. De là, un chapitre additionnel. Les maladies à étudier vont être : I. La méningite; II. l'encéphalite; III. la méningo-encéphalite; IV. la myélite; V. la névrite.

I. — MÉNINGITE.

La méningite est l'inflammation des méninges. Longtemps, cette inflammation fut confondue avec celle du cerveau.

La maladie désignée par les médecins grecs sous le nom de *phrénitis* était généralement rapportée à cette double phlegmasie, et cependant M. Littré pense qu'Hippocrate, en parlant de la *phrénitis* et la rapprochant fréquemment du *causus*, n'a voulu indiquer par ces deux titres que des variétés de fièvres d'une nature très grave ⁽¹⁾; mais j'ai fait

⁽¹⁾ *Oeuvres complètes d'Hippocrate*, traduction par E. Littré. Paris 1840, t. II, p. 569.